

Lausanne, le 02 mars 2020

## **Coronavirus – Les milieux culturels et évènementiels romands inquiets**

**À la suite de l'annonce du Conseiller fédéral Alain Berset d'annuler des manifestations de plus de 1000 personnes, le 28 février 2020, le milieu de la scène culturelle romande est préoccupé. Il demande l'ouverture d'un fonds de soutien financier. L'association *artos*, représentante romande des métiers techniques et administratifs du spectacle, appuie cette démarche.**

Face aux récentes mesures prises par la Confédération contre le coronavirus (COVID-19), les milieux culturels et de l'évènementiel se trouvent impactés de plein fouet : contrats de prestation annulés, ruptures de contrats, futurs contrats non-signés, recettes de billetterie non perçues et qui correspondent parfois à la seule entrée d'argent annuelle. Ces exemples, parmi d'autres, ont des conséquences graves, pouvant mettre en péril plus d'une institution et propulser dans des situations encore plus précaires les professionnel-le-s du secteur.

L'association professionnelle *artos* se soucie particulièrement des conséquences dramatiques pour les entreprises, les institutions, les artisan-ne-s, les employé-e-s et les artistes œuvrant dans le domaine culturel. Le domaine de la scène culturelle où la précarité est déjà extrêmement présente est en plein désarroi et a urgemment besoin d'être soutenu financièrement. C'est pourquoi, il se rassemble aujourd'hui afin de demander à la Confédération la création d'un fonds de soutien financier pour les personnes, institutions et entreprises impactées par l'annulation ou le déplacement de tous les événements de plus de 1000 personnes.

*artos* souhaite également que la Confédération se penche sur des solutions économiques concrètes si la décision venait à s'étendre davantage à des manifestations de plus petite envergure.

Vendredi matin 28 février 2020, le Conseiller fédéral Alain Berset, a annoncé dans une conférence de presse l'interdiction des manifestations de plus de 1000 personnes. Le but est de lutter contre la propagation du coronavirus. Cette restriction est valable, pour l'instant, jusqu'au 15 mars 2020.

### **Contacts de l'association *artos***

Président du comité, Matthieu Obrist – 079 442 30 12, [matthieu.obrist@artos.net.ch](mailto:matthieu.obrist@artos.net.ch)  
Secrétaire générale, Carmen Bender – 021 621 80 61 – (privé : 079 399 64 45), [admin@artos-net.ch](mailto:admin@artos-net.ch)